

Communiqué de presse

Saint-Nolff, le 28 avril 2023

Correctif sur les résultats annuels 2022 publiés le 17 avril 2023

Une revue finale des comptes annuels 2022 avant publication du rapport financier a permis de déceler une erreur dans la technique d'imputation de l'impôt sur les sociétés dans la consolidation des comptes de l'exercice, ayant conduit à constater deux fois un produit d'imposition différé, pour un montant de 861 K€.

L'incidence financière sur les comptes consolidés de Charwood Energy conduit à publier le présent correctif sur les résultats annuels 2022 qui avaient été publiés le 17 avril 2022. Cette correction est sans impact sur la trésorerie du Groupe.

Le compte de résultats 2022 tel que corrigé est le suivant :

(En milliers d'euros)	2022 Publié le 17 avril 2023	Correctif	2022 Corrigé
Chiffre d'affaires	4 862	-	4 862
Autres produits d'exploitation	569	-	569
Achats de matières premières	(2 552)	-	(2 552)
Charges externes	(1 650)	-	(1 650)
Charges de personnel	(1 518)	-	(1 518)
EBITDA¹	(317)	-	(317)
Dotations aux amortissements et provisions	(220)	-	(220)
Résultat d'exploitation	(537)	-	(537)
Résultat financier	(227)	-	(227)
Éléments exceptionnels	(1)	-	(1)
Impôts	1 055	-861	194
Résultat net consolidé	290	-861	(571)
Résultat net part du groupe	319	-861	(542)

Et s'agissant des éléments bilanciaux :

(En milliers d'euros)	2022 Publié le 17 avril 2023	Correctif	2022 Corrigé
ACTIF	15 159	-861	14 298
- dont actifs immobilisés	2 282	-	2 282
- dont autres créances et comptes de régulation	3 850	-861	2 989
- dont disponibilités	6 428	-	6 428
PASSIF	15 159	-861	14 298
- dont capitaux propres	11 086	-861	10 225
- dont passif circulant	4 152	-	4 152

¹ L'EBITDA (« Earning Before Interest, Taxe, Depreciation & Amortisation ») est le résultat d'exploitation avant prise en compte des dotations et des reprises des amortissements et des provisions (qui sont des charges non-cash).

Ces comptes révisés, ont fait l'objet d'un nouvel arrêté par le Conseil d'administration de Charwood Energy. Ils ont été audités et les rapports de certification sont en cours d'établissement. Ils seront inclus dans le rapport financier annuel qui sera mis à disposition sur le site Internet de la société en clôture de bourse ce jour.

Prochaine publication : chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2023, le 11 septembre 2023 après clôture de bourse.

A propos de Charwood Energy

Convaincu que la biomasse est une des clés pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, Charwood Energy conçoit, installe et entretient des solutions sur mesure de production d'énergie renouvelable valorisant la biomasse.

Charwood Energy détient un savoir-faire technique riche et maîtrise l'ensemble des technologies de valorisation de la biomasse – chaufferie et réseaux de chaleur, méthanisation et pyrogazéification.

Positionné depuis 2019 sur la technologie prometteuse de la pyrogazéification, Charwood Energy est désormais également engagé dans le développement et l'exploitation d'unités de pyrogazéification détenues en compte propre en vue de produire et de vendre du gaz vert (syngaz), du biochar, des crédits carbone à des clients industriels, au travers de contrats d'approvisionnement signés en direct.

La société est cotée sur Euronext Growth® Paris (ISIN : FR001400AJ60, mnémonique : ALCWE) – Eligible PEA PME – Qualification « Entreprise innovante » par Bpifrance.

Pour en savoir plus : <https://charwood.energy/investisseurs>

Contacts

CHARWOOD ENERGY

investisseur@charwood.energy
02 97 26 46 30

ACTIFIN

Relations investisseurs

Ghislaine Gasparetto
charwood@actifin.fr
01 56 88 11 22

ACTIFIN

Relations presse

Michael Scholze
michael.scholze@actifin.fr
01 56 88 11 14